

Quatrième dimanche du Carême

Lectures : 1 S 16, 1b. 6-7. 10-13a ; Éph 5, 8-14 ; Jn 9, 1-41

En cette période d'élection municipale, nous sommes appelés, frères et sœurs, à nous prononcer en faveur du candidat qui nous paraît le plus à même d'exercer la charge de maire. Et le fait même de voter pour un tel implique la volonté, explicite ou non, de ne pas adhérer aux autres candidats. Cette adhésion et ce refus, tous deux légitimes, devraient avoir pour critères le bien commun, la dignité de chaque personne, la justice sociale, le souci des pauvres et des plus fragiles, et – pour nous qui sommes catholiques – la boussole du magistère de l'Église. La prière pour nos futurs élus les accompagne dès maintenant et nous demandons au Seigneur qu'ils soient au service du vrai bien de nos communes.

Cette entrée en matière pourra sembler un peu décalée par rapport à l'Évangile que nous venons d'entendre. Certes, il n'y est pas question de promesses électorales, de finances publiques, de scrutin, ni d'alliance de partis, et pourtant cet Évangile nous rejoint en ce jour de vote, puisqu'il y est question de choix, d'adhésion et de refus.

Nous savons que l'Évangile de saint Jean est traversé par une idée essentielle : la manifestation de la gloire de Dieu en son Fils Jésus Christ. Dès le prologue, saint Jean écrit : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous [...] Il était la lumière véritable qui éclaire tout homme en venant dans le monde [...] La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas saisie [...] Mais à tous ceux qui l'ont accueilli, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom » (Jn 1, 14a. 9. 5. 12).

Avant la guérison de l'aveugle-né, Jésus a affirmé maintes fois sa mission divine, par son enseignement et ses miracles. La merveille des noces de Cana, la guérison de l'infirme à la piscine de Bethzatha, la multiplication des pains sont autant de motifs qui ont permis aux disciples et aux foules de le reconnaître comme le Messie (Jn 2 ; 5 ; 6). Et voilà que, peu de temps avant sa Passion, alors qu'il accomplit la dernière phase de sa vie publique, Jésus manifeste de nouveau sa gloire de Fils de Dieu en ouvrant les yeux d'un aveugle de naissance, miracle unique dans toute la Bible : « Jamais on n'a ouï dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né » (Jn 9, 32).

Que nous enseigne cet événement ? Quelle est la valeur de ce prodige ? Un vrai miracle requiert toujours une intervention particulière de la puissance divine dans le cours habituel de la nature ; cette action « extra-ordinaire » de Dieu ne peut pas avoir pour effet un mal, une erreur ou un mensonge. Un miracle est au contraire un signe qui témoigne en faveur de la vérité et de la bonté de Dieu, et lorsque Dieu donne à une personne le pouvoir d'accomplir un miracle, ce miracle témoigne en

faveur de la personne qui agit. Ainsi, par exemple, les miracles de Notre Bienheureux Père Saint Benoît, que nous allons fêter cette semaine, attestent aux yeux de ses contemporains et de ses disciples qu'il est en vérité « *vir Dei*, un homme de Dieu » (SAINT GRÉGOIRE LE GRAND, *Vie de saint Benoît*).

Combien plus les miracles du Verbe même de Dieu sont-ils des motifs de croire en lui : « Les œuvres que je fais me rendent témoignage que le Père m'a envoyé », dit Jésus (cf. Jn 5, 36b et 10, 25b). Adhérer à sa personne, à sa parole, à son enseignement continué dans l'Église, est donc un choix qui n'est « nullement un mouvement aveugle de l'esprit » (CEC 156 fin)¹. Ce choix, qui est un don de Dieu, s'appelle la foi. « J'étais aveugle, et à présent je vois » : voilà le miracle ; « si cet homme ne venait pas de Dieu, il ne pourrait rien faire » : voilà l'adhésion de foi.

Mais les paroles et les actes de Jésus, si admirables soient-ils, peuvent être aussi occasion de chute, et si Jésus a été rejeté par certains, il continue d'être aujourd'hui, à travers son Corps qui est l'Église, « signe de contradiction » (Lc 2, 34b). Ce combat contre la lumière, ce refus de Dieu, cette adhésion aux œuvres des ténèbres, nous le voyons avec effroi et tristesse dans les guerres, dans les lois iniques directement contraires à la Loi de Dieu, dans les injustices sans nombre et de toutes sortes. Mais cette lutte, nous la voyons aussi, trop souvent, se dérouler à l'intérieur de nous-mêmes.

Seul Jésus peut nous en guérir : si nous reconnaissons nos aveuglements, si nous acceptons avec humilité que Jésus nous mette de la boue sur les yeux, et nous dise : « Va te laver », alors nous pourrions vivre avec joie selon l'exhortation de saint Paul : « Jadis vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur ; conduisez-vous en enfants de lumière » (Éph 5, 8). Au soir de sa vie, alors que ses yeux se fermaient à la lumière de ce monde, saint Jean-Paul II écrivait : « Un croyant doit être un fragment de lumière, et pour être lumineux, il faut être au contact permanent de Dieu » (Catéchèse du 4 juin 2004).

Frères et sœurs, la guérison de l'aveugle-né nous rappelle que, dans les bouleversements du monde et les peines qui affligent l'Église, dans notre conversion communautaire et personnelle en ce temps de carême, nous avons cette grâce immense de pouvoir adhérer, grâce à la foi, à un homme dont la mission est de nous sauver, et dont le mandat de Sauveur ne se limite pas à cinq petites années, mais dure éternellement parce que cet homme est Dieu ; aujourd'hui, nous avons ce bienfait sans prix de pouvoir choisir Jésus et de lui dire : « Je crois, Seigneur ».

¹ Catéchisme de l'Église catholique, fin du n° 156.